

CSAM du 27 novembre 2025

Déclaration liminaire

Point 2 : Égalité professionnelle

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs, cher-es camarades,

Comme vous l'indiquez dans la présentation du plan d'actions sur l'égalité, l'ensemble des organisations syndicales n'ont pas signé le protocole, malgré un cycle dit « de négociation » assez conséquent. Mais vous osez tout, en nous proposant pour avis un plan d'action, réplique de celui rejeté cet été, amendé de quelques virgules.

Noël approche peut-être, mais penser pouvoir passer par la cheminée alors que la porte est restée fermée, caractérise une fois de plus la valeur et le respect que vous accordez au dialogue social et aux représentants du personnel ici présents.

Nous allons donc nous contenter, nous aussi, sans grande nouveauté, de vous rappeler les raisons pour lesquelles nous n'avions pas signé le protocole.

Le projet proposé est très éloigné de nos attentes et révèle un manque certain d'ambition eu égard à l'énergie dépensée par vos services et par les organisations syndicales durant plusieurs mois de négociation.

Ce protocole ne s'inscrit que dans le prolongement du précédent, rattrapant quelques-unes de ses erreurs et de nombreux retards. L'élaboration de l'étude des cohortes, et les analyses frileuses qui en ressortent, en est l'illustration parfaite.

La FSU Écologie regrette le manque d'actions concrètes et d'expérimentations de ce projet pusillanime, notamment en termes de santé des femmes et de congés parentaux. Pourtant, des mesures simples et innovantes permettraient d'atteindre une meilleure égalité et équité au niveau professionnel et personnel. Cela participerait aussi à effacer les inégalités de traitement au cours de la carrière des agentes et profiterait à l'attractivité de notre pôle ministériel.

Pour toutes ces raisons, la FSU Écologie, après consultation de ses instances, n'a pas signé le protocole et refusera de cautionner la mise en place de ce plan d'action.

La Fonction publique doit, à court ou moyen terme, entrer en négociation pour un nouveau protocole Égalité. Si ce processus aboutit, nous serons à votre disposition pour l'élaboration d'un nouveau projet véhicule de véritables progrès professionnels, sociaux et salariaux.